

TARIFS AU 01 01 2025

Honoraire de GESTION :

- Gestion: **8.40%** TTC (7%HT) sur toutes les sommes encaissées
- Garantie Loyer Impayé: 2.48%

Honoraire de LOCATION applicable au propriétaire et au locataire, correspond à 1 mois de loyer

Plafond applicable :

- montant du plafond des honoraires imputables aux locataires en matière de prestation de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction du bail :

8€/m² de surface habitable

- montant du plafond des honoraires imputables aux locataires en matière d'établissement d'état des lieux:

3 €/m² de surface habitable

(Les honoraires totaux ne pouvant dépasser 8.50% du montant du loyer annuel)

Pour le Bailleur :

Mandat de location Honoraires d'entremise : 90 €

Mandat de gestion Honoraires d'entremise : 5 €

Reprise de gestion : 75€ par lot

Frais administratifs : 1.95€ par lot et par mois

INFORMATIONS LEGALES

Carte Professionnelle : CPR 8701 2015 000 002 458

délivrées par la CCI de LIMOGES et de la Haute Vienne

La Préfecture de la Haute-Vienne

Garant : SOCAF Paris

Montant de la garantie : 550 000 €.

AM GESTION

2 avenue du Général de Gaulle
87240 AMBAZAC

AM GESTION

14 Place Aymard Fayard
87700 AIXE SUR VIENNE

Tél : 05 87 31 00 13

email : amgestion@amgestion.fr

Transaction et gestion Immobilières SARL Capital 1600 € - RCS : 439 367 202

N° CPI 8701 2015 000 002 458 délivrée par la CCI de Limoges et de la Haute Vienne - Garant : SO.CAF TVA Intracommunautaire FR 464393367202